



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



Appui à la Communication de l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA)

Termes de référence

Pour le recrutement d'agence de communication.

1. Contexte et justification

Conscients de l'importance du secteur agricole dans le développement de la Région ouest africaine, les Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO ont adopté le 19 janvier 2005 à Accra au Ghana, la Politique agricole régionale : l'ECOWAP (ECOWAS Agricultural Policy). Pour la mise en œuvre de cette Politique, la session extraordinaire des ministres en charge de l'intégration régionale, de l'agriculture, du commerce, de l'économie et des finances des 15 États membres de la CEDEAO a recommandé, le 23 octobre 2009 à Yamoussoukro, en République de Côte d'Ivoire, la création d'une Agence technique opérationnelle, dotée d'une autonomie de gestion administrative et financière pour la fourniture de services efficaces aux États membres et à la Région en matière d'agriculture et d'alimentation.

C'est ainsi que l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA) a été créée par le Règlement C/REG.1/08/11 lors de la soixante-sixième session ordinaire du Conseil des ministres de la CEDEAO, tenue à Abuja (Nigeria) du 17 au 19 août 2011 sur recommandation du Comité Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau des États membres de la CEDEAO. Le mandat de l'ARAA est d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la Politique agricole régionale en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées. Officiellement lancée le 27 septembre 2013, l'ARAA est une Agence technique spécialisée basée à Lomé (Togo) en vertu de l'Accord de siège signé le 26 novembre 2012 entre la Commission de la CEDEAO et la République Togolaise. Au fil des années et avec le leadership de la Commission de la CEDEAO, l'implication et l'intérêt croissant des partenaires techniques et financiers, le portefeuille des projets de l'ARAA connaît un accroissement important.

Afin de soutenir la mise en œuvre efficace de cette Politique, la communication et la visibilité autour des activités et résultats des projets et programmes de la région jouent un rôle majeur. Dans cette perspective, l'ARAA s'est inscrite depuis 2023, dans un processus d'actualisation de ses outils et de son approche de communication pour prendre en compte l'accroissement continu de son portefeuille de projets/programmes d'une part, mais également la nécessité d'une communication plus intégrée qui mobilise toutes les directions de la CEDEAO parties prenantes à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale (ECOWAP). Cette dynamique autour de la communication/visibilité de l'ARAA est en train d'être structurée dans une nouvelle stratégie de communication intégrée et de gestions des connaissances lancée en avril 2024. Cette stratégie facilitera une meilleure contribution des directions de la Commission de la CEDEAO parties prenantes à l'ECOWAP, à la communication/visibilité et un meilleur alignement des actions de communication autour de l'approche thématique de la mise en œuvre de l'ECOWAP.

Dans le cadre du déploiement de cette dynamique en cours, l'ARAA souhaite s'attacher les services de points focaux pays en appui à la communication autour de la Politique agricole régionale. Elle souhaite recruter dans chaque Etat membre de la CEDEAO, une agence de communication pour des appuis ponctuels à l'ARAA et à la demande. Il sera ainsi recruté quinze (15) points focaux (agences de communication) au total dont une par pays.

2. Objectifs de la mission

L'objectif général de la mission de l'agence de communication est de fournir des appuis ponctuels à la demande à l'ARAA dans le cadre de ses actions de communication/visibilité dans le pays de résidence de l'agence qui sera recrutée. Le cadre de collaboration entre l'agence de communication et l'ARAA sera défini dans un contrat cadre. De façon spécifique et sans être exhaustif, les appuis se feront dans les secteurs suivants :

a) *Coordination et liaison*

- Agir en tant que point de contact principal en communication entre l'ARAA et les parties prenantes nationales (institutions publiques, médias, organisations de la société civile, secteur privé).

- Assurer une transmission fluide des informations et directives de l'ARAA aux acteurs locaux et vice-versa.

b) Appui à la communication stratégique

- Produire des contenus institutionnels (communiqués de presse, publications, rapports) pour promouvoir la Politique agricole régionale et les projets associés.
- Identifier des opportunités de communication (événements, campagnes médiatiques) pour renforcer la visibilité des actions de l'ARAA.

c) Rédaction et production de contenu

- Produire des supports adaptés (articles, interviews, récits de bonnes pratiques, reportages) à partir des résultats des projets mis en œuvre dans le pays.
- Contribuer à la documentation des réalisations et des impacts des interventions de l'ARAA dans le pays.

d) Gestion des relations médias

- Développer des relations étroites avec les médias nationaux pour garantir une couverture médiatique efficace.
- Organiser et coordonner des conférences de presse, des interviews, ou des sessions d'information à la demande de l'ARAA.

e) Appui à l'organisation des événements

- Apporter un soutien logistique et technique à l'organisation des activités de l'ARAA dans le pays (ateliers, formations, campagnes, salons, foires...),
- Assurer la couverture médiatique et la diffusion des messages clés lors des événements.

f) Organisation et conduite de caravanes de presse sur le terrain

- Faciliter l'invitation et la mobilisation de la presse pour les couvertures médiatiques des événements qui pourraient être organisés dans les localités où sont exécutés les projets de l'ARAA.
- Accompagner des missions de terrain pour des actions de visibilité des bonnes pratiques agricoles et pastorales issues des projets de terrain,
- Jouer le rôle de Journaliste Reporter d'Images (JRI) pour l'ARAA.

g) Suivi et évaluation des actions de communication

- Collecter des données et retours d'information pour évaluer l'impact des activités de communication au niveau national.
- Proposer des recommandations pour améliorer les interventions de communication de l'ARAA.

3. Méthodologie du travail

Un contrat cadre de travail sera signé avec chaque point focal recruté. Pour chaque cas de collaboration avec l'ARAA, l'agence de communication recevra un cahier de charges de l'ARAA en fonction de la demande et travaillera directement sous la supervision technique du Chargé de Communication et du Plaidoyer de l'ARAA avec des livrables bien définis.

4. Profil du consultant

Reconnaissance officielle :

- Être une agence officiellement reconnue par le pays d'établissement avec preuve à l'appui.

Expériences professionnelles :

Pour accomplir cette prestation, l'Agence devrait disposer de compétences requises pour ladite prestation.

L'agence devrait :

- Avoir une expérience prouvée d'au moins 5 ans dans le domaine de la communication et de la visibilité des projets et programmes de développement avec une expérience avérée dans la gestion de projets de communication,
- Présenter un portfolio démontrant leur expertise dans des projets similaires,
- Avoir une très bonne connaissance et relation avec les médias de son pays.

En outre, l'agence devrait avoir ou disposer de :

- Un expert de niveau Bac +4/5 et ayant une expérience générale d'au moins 7 ans en Communication / Audiovisuel/journalisme ou tout autre discipline connexe. Cet expert doit disposer de compétences pour la rédaction de documents simples à partir de documents techniques et d'excellentes compétences en communication verbale,
- Un cameraman de niveau BAC+2 avec une expérience avérée.

Compétences :

- Maîtriser l'utilisation des outils numériques,
- Avoir une bonne capacité à travailler de manière autonome, à gérer plusieurs projets en même temps et à respecter les délais,
- Avoir des compétences en infographie et photographie constitue un atout.
- Disposer de matériels de production et de communication (Appareil photo numérique de qualité, d'une caméra professionnelle,
- Pouvoir produire (logiciels de montage...) de petites vidéos sur les résultats des projets constitue un atout.

Qualités requises :

- Bonne maîtrise d'une des trois langues de travail de la CEDEAO (anglais, français, portugais) est requise. La bonne connaissance linguistique (écrite et orale) d'une deuxième langue de travail de la CEDEAO constitue un atout,
- Avoir une connaissance générale du secteur agricole/élevage de la région ouest africaine et sahélienne,
- Excellentes capacités à travailler à distance,
- Très bonnes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse,

5. Lieu, Durée de la mission

- L'Agence à retenir travaillera à partir et dans son pays de résidence.
- La durée de la mission est d'un an renouvelable sur la base d'une performance annuelle satisfaisante.

6. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une offre technique comprenant :

- a. Une lettre de motivation,
 - b. Une présentation sommaire de l'Agence et ses expériences exclusivement en rapport avec la prestation,
 - c. Une preuve de la reconnaissance officielle de l'agence dans le pays de résidence,
 - d. Le résumé du curriculum vitae des experts clés pouvant travailler sur la prestation mettant clairement en exergue : (i) leurs cursus académiques et professionnels, (ii) leurs compétences techniques, (iii) la liste des prestations similaires réalisées, ainsi que les coordonnées des personnes de référence pour chacune des prestations indiquées,
 - e. Un portfolio des travaux similaires précédemment réalisés
- Une offre financière.